

causer, èt li è dmander qui qui li avo pris toutes ses rôbes. Ille li è dit ku ç'asto sa mère.

Pis i s'sont rluvés tous les deux, il ont rallumé l'feu, il ont mis ènn' tchaudire du huile sus l'feu. Il l'ont fwé boûre, pis l'ont sté qué la vie famme. Il l'ont tchouké dudins.

Et mi dj'asto dri l'uche du l'tchambe è dj'é vitmint pris mes deux sabots à mes deux mwins èt rcouri bin vite, peu qu'on n'm'a f'joche ostant!...

Résumé.

Un roi, allant en voyage promet de rapporter à l'aînée de ses filles une robe en soie bleue, à la deuxième une robe en soie rose et à la cadette le Beau Laurier Chantant.

Il trouve facilement les deux robes, et apprend que le b. l. ch. est chez une vieille qui habite une cabane dans le bois. C'était la mère du Beau Lion; elle lui dit que le b. l. ch. sera à lui s'il veut accorder sa cadette en mariage. Il refuse.

A son retour, il dit ne pas avoir trouvé le b. l. ch. La cadette tombe malade. Il avoue enfin, comme elle ne veut plus ni boire ni manger, il retourne à la cabane et reçoit le b. l. ch. sous condition de s'acquitter dans un an et un jour.

Le temps révolu, les portes du château sont fermées. On dit au Beau Lion que la cadette est partie. Mais il entre, prend la jeune fille sur ses épaules et part, en jetant feu et flammes par la gueule. Il la confie à une servante et la fait bien soigner.

Après un an et un jour, il dit à la belle: « Mets ta tête entre mes jambes, prends tes oreilles dans tes mains. » Quand elle a fait cela elle entend siffler au bois. Il lui explique que c'est son aînée qui se marie. Il la porte aux noces et l'y laisse un an et jour. Après cela, il vient la reprendre, elle obéit de bonne grâce, et ils retournent chez eux tranquillement.

Un an et un jour après, vient le mariage de la seconde princesse. Les choses se passent comme l'autre fois. Quand le Beau Lion vient reprendre la cadette, comme c'est au tour de celle-ci à se marier, il l'épouse et reçoit une dot et un château, et pour elle, les deux robes de soie, cadeaux de ses sœurs.

Un an après ils ont un garçon. Après deux autres années le Beau Lion, chassant avec ses amis, s'est arrêté chez sa mère sans s'en apercevoir. Celle-ci était sorcière et cupide; elle voit son fils riche, et quand ils reviennent le lendemain, elle lui donne « quelque chose » qui lui fait oublier sa femme. Les autres chasseurs s'en vont; le Beau Lion reste auprès de sa mère qui le comble de caresses.

Longtemps après, la princesse, esseulée et chagrine, s'informe où les chasseurs ont passé et se rend chez la sorcière où elle s'engage comme dindonnière.

La vieille va la voir aux champs et lui demande la belle robe de soie qu'elle porte.

Elle l'aura si elle veut permettre à la dindonnière de passer trois nuits avec le Beau Lion. Après hésitation, la sorcière accepte, mais donne au Beau Lion « de l'endormoir ». Elle va écouter la conversation nocturne, apprend qu'elle a affaire à sa bru, pendant que le Beau Lion ne cesse de dormir; les trois nuits se passent sans qu'il reconnaisse sa femme.

Le quatrième jour, la dindonnière avait mis la belle robe de soie rose. Elle la donne pour trois autres nuits qui se passent inutilement comme les précédentes.

Enfin, le Beau Laurier Chantant est troqué dans les mêmes conditions. La première nuit la princesse n'est pas arrivée à se faire entendre. Comme elle se désolait en gardant ses dindons, un chasseur qui passait reçoit ses confidences et s'empresse d'aller les conter à son compagnon de chasse, qui est encore une fois, néanmoins, victime du narcotique.

Le lendemain le chasseur est très étonné que le Beau Lion ne se souvienne de rien.

Ils se doutent de l'emploi du narcotique et le soir venu, le mari fait seulement semblant de boire. Aussi, la nuit, il reconnaît sa femme et écoute son récit.

Ils se relèvent tous deux, rallument le feu, et font périr la sorcière dans une chaudière d'huile bouillante.

« Et moi, j'étais derrière la porte de la chambre, et j'ai vivement pris mes sabots à la main pour revenir bien vite, de peur qu'on ne m'en fît autant ! »

Conté à Bièvre, les Gadinne, par Madame Vve Rougeaud. La finale est une formule traditionnelle qu'on peut relire dans un autre conte du même lieu, publié l'an dernier p. 217.

OLYMPE GILBART.



LA TOUSSAINT ET LE JOUR DES AMES.

Voir la table du tome II.

IV

L'HISTOIRE DE MARTIN DE BINCHE.

Il y a quelque cent ans, raconte-t-on dans la région de Binche-Morlanwelz, les bonnes gens de la contrée étaient terriblement surpris d'une apparition étrange, revenant à une époque fixe : le jour des morts. Cette apparition consistait en un personnage revêtu d'une peau de vache et qui, le soir venu, se promenait dans les rues en faisant entendre un cliquetis de chaînes. A plus d'une reprise, la chasse avait été donnée à cette apparition — angoissante pour quantité de gens superstitieux — mais toujours en vain. La légende voulait que ce spectre bizarre était l'âme d'un moine de l'abbaye de Bonne-Espérance, qui avait spolié ses parents, habitant Binche, et qui, chaque année, depuis sa mort, venait à la même époque demander pardon à sa famille dépossédée pour la faute commise, dont il n'avait pu se laver. Ce récit a conservé dans la contrée le nom d'*Histoire de Martin de Binche*.

L'éducation populaire, journal hebdomadaire de Charleroi, n° du 6 avril 1893.





LÉGENDES

I

LE DIABLE D'EAU.



ES varlets étaient allés de nuit rechercher dans la prairie trois paires de forts poulains.

Lorsqu'ils les eurent rassemblés, ô surprise ! ils en comptèrent sept, et ils ne purent reconnaître l'intrus. Ils résolurent de les ramener tous à l'écurie, quitte à voir de plus près quand le jour serait venu.

On se mit en route et l'on arriva au bord de la Meuse. Un long temps de sécheresse avait fait baisser

les eaux.

Au moment d'y entrer, le cheval que montait le plus jeune de ces gens, se cabra furieusement et se précipita dans le fleuve. Arrivé au beau milieu, le singulier animal se cassa net en deux morceaux et le varlet fit le plongeon.

Tandis qu'un facétieux personnage apparut sur l'autre rive et se mit à rire en se tapant les mains aux genoux :

— Aha ! vous y êtes, hein ? Je vous ai joliment attrapé ! ha ! ha ! ha ! C'était le diable d'eau.

TIHANGE LEZ HUY.

II

LA FERMIÈRE.

Une femme s'en allait en pleurant. Elle rencontra un homme tout de noir habillé à qui elle raconta ses malheurs. Elle occupait une ferme depuis bien des années ; se trouvant cette fois dans l'impossibilité de payer son loyer, elle allait être expulsée avec ses pauvres petits enfants...

L'homme lui proposa de solder sa dette à une condition : la première chose qu'elle lierait le lendemain matin serait à lui sans rémission.

Elle accepta le marché ; il lui donna « des mille et des mille » et disparut à l'instant même.

Cette disparition sembla étrange à la bonne femme. Elle réfléchit. Comment, se dit-elle, n'ai-je pas songé à jeter un regard sur ses pieds ? Ma mère m'a toujours dit que les diables ont des pieds de cheval. Pour sur, celui-ci en est un.

Elle alla demander conseil « au missionnaire à Liège ». Celui-ci lui conseilla de se coucher tout habillée et à son lever, de nouer un lien de paille autour d'un arbre de son verger.

Elle fit ainsi et, le matin, son tablier venant à se dénouer — elle se garda bien d'y toucher. Elle lia l'arbre comme on le lui avait dit.

Aussitôt elle vit surgir des centaines de démons qui se précipitèrent sur l'arbre et le taillèrent avec furie en cent mille petits copeaux en proférant d'horribles blasphèmes !...

HERMÉE (HEBAYE).

III

L'ARAIGNÉE SORCIÈRE.

Une femme avait eu plusieurs enfants et tous étaient morts dès l'âge de deux ou trois ans. Les médecins y avaient perdu leur latin.

Un vieux berger dit au mari : « Défiez-vous de votre vieille mère : c'est elle qui cause tous vos malheurs. Dès le jour où votre femme vous annoncera un nouvel enfant, défendez votre porte à la vieille et fermez chaque soir les ouvertures de la maison. »

Cela fut fait. La vieille fut renvoyée, elle partit en bougonnant, et l'on ferma hermétiquement toutes les ouvertures et les trous du logis.

L'enfant arriva un après-midi et aussitôt le mari alla dresser une grosse brique pour fermer *li pisroû* (1)

Vers minuit, on entendit tomber la brique : une *arogne* énorme fit son apparition et se dirigea vers le berceau où l'enfant reposait.

L'homme saisit une hache et en donna un si fameux coup à l'affreuse bête qu'il lui coupa deux pattes.

Le lendemain matin, le père se rendit chez sa mère pour lui annoncer la naissance de l'enfant.

Il trouva la vieille au lit.

Elle avait les deux jambes coupées.

HERMÉE.

IV

LE DIABLE ET LE MAÎTRE D'ÉCOLE.

Il était une fois un vieux maître d'école qui était fort curieux de lire et de paperasser. On le trouvait toujours perdu dans des bouquins.

Un jour, il lui tombe sous la main un vieux livre, tout vénérable et poussiéreux. Et sitôt la nuit venue, il s'enferme, ouvre le grimoire à la première page, et le voilà parti.

Tout-à-coup, il se sent pris d'une terreur folle.

Il en est arrivé à la première ligne d'une incantation terrible destinée à évoquer Satan. Il est écrit qu'une fois commencée, on ne peut s'en détacher. Il essaie de lever les yeux : impossible, ils sont comme rivés au papier et nul effort ne les en détachera.

Il n'est pas au milieu de la page, que déjà le démon lui apparaît, réclamant une tâche.

— *Qui vousse ?* dit-il.

Aussitôt, le vieux maître d'école, saisi d'une idée :

(1) *Pisroû*, à Huy *saiweu*, à Charleroi *trou d'envie* : trou pratiqué dans le mur au rez du sol pour l'écoulement des eaux ménagères.

— Ce que je veux ? Va-t-en compter les étoiles du ciel, et viens me dire le chiffre.

Dix secondes après, le démon était là.

— Il y en a *tant* de milliers.

— Et bien, dit l'autre, sans perdre la carte, va-t-en compter les herbes du *pré Levâ*, derrière l'église.

Une minute se passe, et le diable revient :

— J'en ai compté tant de millions et de *ra-millions*.

— Bon. A c't heure, va-t-en compter les grains de sable qui sont au fin fond de la mer.

Il était sauvé.

Le diable n'est jamais reparu.

Inutile d'ajouter que le vieux maître d'école fit un brillant auto-da-fé du dangereux bouquin.

VOTTEM, PRÈS LIÈGE.

V

NE FRAPPEZ QU'UNE SEULE FOIS !

Un homme de Liers était allé faire une course à Glons et comme il avait été retenu plus qu'il ne croyait, il dut revenir seul de nuit à travers la campagne.

Il marchait en songeant à ses affaires quand tout-à-coup, il entendit un grand bruit, comme d'une troupe de cavaliers qui passeraient, et il se trouva transporté au beau milieu d'une éteule.

Tout absorbé qu'il était, il ne s'était pas aperçu qu'il venait de passer près d'une ronde de sorcières.

Se souvenant des sages conseils de sa vieille mère, il fit un signe de croix et se retrouva sur la route.

A quelques pas de là, il sentit qu'il était suivi : c'était un bouc énorme aux yeux flamboyants.

Le paysan, assez hardi de caractère, fit volte-face, marcha résolument vers l'animal et lui donna un fort coup de bâton. L'animal lui dit :

— *Bouhe-mu co n' fêye* (frappe-moi encore une fois) *comme ti m'as bouhi*.

— *Nenni*, dit notre homme, *mi mère n'a-st-accouki qu'ine fêye* (ma mère ne s'est accouchée qu'une fois) *po m' mette à monde. T'enne a-st-assez, vas-è*.

Il n'avait pas sitôt parlé que le diable — car c'était lui — s'engloutit dans la terre en proférant d'horribles blasphèmes.

Sans s'en douter, le paysan avait trouvé le moyen qu'il fa'lait !

LIERS.

O. COLSON.



LE FER DANS LES TRADITIONS



l'on en croit les vieilles gens de Verviers, on prétendait autrefois que si la première personne rencontrée le matin était un prêtre, il y avait mauvais signe. Pour éviter l'effet de ce « signe » il fallait s'empresse de toucher du fer, par exemple une clef, une chaîne, etc. et, à défaut de ces objets, on posait l'index sur les clous du soulier. Il était nécessaire que cet attouchement fût terminé avant que l'opérateur eût perdu de vue la cause du mauvais présage.

Cette croyance doublement singulière se retrouve notamment en France et dans un tout autre monde. « J'ai vu à Paris, dit M. Sébillot, plusieurs de mes camarades de l'Ecole de Droit qui, à la vue d'un prêtre se hâtaient de toucher leur clé ou qui, s'ils ne l'avaient pas, priaient leur voisin de promenade de leur faire toucher la sienne. » Le même auteur revient ailleurs² sur la même croyance et en signale une autre : « Lorsqu'un prêtre se trouve à venir à leur rencontre, certaines personnes touchent un morceau de fer... On m'a assuré que parfois des cocottes, et même des dames du monde, apercevant un fer à cheval perdu sur la chaussée du boulevard, faisaient arrêter leur voiture et se hâtaient de descendre pour le ramasser elles-mêmes comme porte-bonheur. »

Le fait que la rencontre d'un prêtre est d'un mauvais augure cessera d'étonner si l'on se rappelle que Pie IX passait, aux yeux des Italiens de Rome, pour être un jettatore au premier chef.³ Le fait n'est d'ailleurs

(1) *Revue des Traditions populaires*, III, 198.

(2) *Ibid.* V, 648.

(3) Les Romains de la classe moyenne redoutaient de se trouver exposés à l'influence de son mauvais œil. Sur son passage, les femmes de la campagne faisaient avec le doigt, sous leurs tabliers, le signe préservatif du mauvais œil. On a enregistré une foule de faits qui ont entretenu et développé la croyance au mauvais œil de Pie IX ; on a groupé les petits malheurs, les accidents arrivés après une visite à lui faite, après un don reçu de lui, après une conversation, etc. Voyez *Mélusine*, IV, 419-420.

pas particulier aux prêtres catholiques, et se rencontre également dans d'autres religions.

Le fer à cheval donne lieu, en France, à d'autres superstitions. Dans la Creuse, quand on souffre des dents, il faut mettre un vieux fer à cheval sous sa paillasse pour être guéri.¹ On croit que le clou du fer à cheval porte bonheur — comme chez nous d'ailleurs,² où le clou de la noix fait à l'autre une concurrence sérieuse, surtout s'il s'agit de celui d'une noix à trois « jambons » seulement, (dite St-Esprit) et si le dit clou est placé dans le soulier sous la plante du pied.

Le clou est l'une des formes du fer le plus maniables et la plus répandues. Aussi est-il fort employé dans la superstition. Dans le Bocage Normand, quand on donne des œufs à couvrir à une poule, on met avec un morceau de fer pour que le tonnerre ne tue pas les poussins;³ chez nous, les campagnards placent souvent un clou dans le nid de la couveuse, pour préserver ses œufs de l'orage; on pose en fait que l'orage fait « tourner » les œufs d'une couvée. Cette croyance était connue de Columelle et de Plinie. Ce dernier signale comme préservatifs en ces circonstances un clou, ou bien un peu de la terre attachée au soc de la charrue.⁴

En Sicile et dans toute l'Italie, le talisman le plus efficace contre la *jettatura* (mauvais œil) est le fer, quelle que soit la façon dont il est travaillé; c'est pour cela que très souvent on voit un fer à cheval cloué sur les portes des écuries ou près des stalles: il sert à préserver les chevaux. Si un jettatore se montre, la prudence exige qu'on touche immédiatement, soit une clef, soit la chaîne de montre, soit un bouton de manchette, pourvu qu'il soit en fer. La collection exposée par G. PITRÉ, l'infatigable chercheur et publiciste du folklore sicilien, à la *Mostra ethnographica* de Palerme en 1891-92 dont on a déjà parlé ici,⁵ nous montre des clefs réunies en croix par un cordon de laine rouge, des fers à cheval ornés aussi du cordon de laine, de petits sacs remplis de clous et de ferraille, etc.

Veut-on d'autres preuves des idées occultes attachées au fer? TYLOR dans son merveilleux ouvrage sur la *Civilisation primitive* (trad. franç.

(1) *Revue des Traditions populaires* IX, 581 n° 28.

(2) HOCK, *Croy. et Rem.* p. 257.

(3) *Revue des traditions populaires* IX, 559.

(4) GUBERNATIS, *Die Thiere i. d. indo-german. Mythol.* p. 554.

(5) Ci-dessus pp. 37 et suivantes.

I, 166) signale en passant quelques faits curieux. Les djinns, êtres fantastiques de l'Orient, ont une telle terreur du fer que son nom seul est un charme contre eux. Certaines croyances européennes disent que le fer disperse les elfes et les fées et détruit leur pouvoir. On se sert, dit-il, des instruments en fer pour tenir à distance les esprits qui causent le cauchemar. Nos paysans hesbignons prétendent que seuls les bâtons à pointe ou à virole de fer peuvent blesser le loup-garou à sang-coulant, blessure qui a le pouvoir de réduire le garou à l'impuissante, en lui faisant reprendre sa forme humaine.

Il convient de rappeler à cette occasion le trait singulier d'un conte publié ici-même l'an dernier par M. LENS. On voit p. 212 le sauveur des Princesses chercher « l'arme *en fer* qui seule peut blesser ces êtres mystérieux (les nains) — et le même trait se retrouve à la page suivante.

Andrew LANG, dans son Discours inaugural du Congrès international des Traditions populaires à Londres, passant en revue quelques-unes des innombrables falsifications de croyances primitives qui farcissent encore la foi des illettrés, rappelait en propres termes ce fait: « Les vieux débris de fer sont ramassés avec soin pour être... jetés par dessus l'épaule gauche! » Et l'on sait pour qui c'est, ce qu'on jette par dessus l'épaule gauche! Et l'on sait qu'il ne faut pas se retourner: on verrait des choses!...

Où diable le diable va-t-il donc se nicher?

..

A côté de cette importance fatidique du fer, il y en a une autre. Le fer est un préservatif, même un remède.

C'est un des plus vieux et des plus habituels agents de notre thérapeutique. Employé primitivement d'une façon symbolique, pour l'idée de force que ce métal a toujours exprimée chez tous les peuples, il s'est trouvé que ses indications comme fortifiant et antichlorotique étaient pleinement justifiées par le fait, connu depuis peu, de son action sur la multiplication des globules sanguins et la régénération de leur matière colorante.

La thérapeutique des ignorants est encore pleine de faits. L'eau dans laquelle ont trempé les outils des maréchaux ou le fer qu'ils y ont refroidi, est employée dans une foule d'affections; on lui attribue une vertu curative très grande. Seulement, on n'en use pas systématiquement comme boisson; on s'en servira en lotions locales, on y trempera le membre malade, etc.

Au pays de Liège, un des moyens les plus fréquemment employés pour faire revenir un enfant qui est en proie à des convulsions, consiste à appliquer sur le dos du malade, une clé à tuyau la plus grosse et la plus longue possible. Cette clé doit être en fer. On procède fort souvent de la même façon pour combattre le hoquet. On sait que le hoquet ne résiste pas à une surprise forte et subite. Mais s'il s'agissait simplement, dans l'esprit de l'opérateur, de produire une sensation de froid, considérerait-il comme vaine l'application d'une clef en cuivre? Et ne devrait-il pas être apparu à ses yeux comme préférable, l'emploi de plusieurs objets froids concurremment, ou celui d'un objet de plus grande surface?

Mais ce n'est pas seulement comme moyen thérapeutique que le fer joue son rôle. Voici quelques cristallisations d'une croyance qui dut être également générale, touchant l'influence du fer à d'autres points de vue curieux.

Dans le pays de Ciney, on plaçait autrefois un morceau de fer ou un objet en fer — de préférence une clé, peut-être par symbolisme — sous le traversin du lit nuptial, pour assurer aux époux une union féconde.

Les enfants liégeois connaissent une formulette où intervient le fer. Pour rendre irrévocable une donation qui vient de lui être faite par un petit camarade, un enfant s'empresse de dire :

<i>Crâs boyai</i>	Gras boyau
<i>Mathî l'ohai</i>	Mathieu l'os
<i>Vos n'el rârez pus jamais</i>	Vous ne le r'aurez plus jamais
<i>Dj'a touché (bâhi) dè fiér !</i>	J'ai touché (baisé) du fer !

En achevant sa formulette, l'enfant se hâtera de toucher ou de baiser un objet en fer¹. Cet usage est encore courant dans nos faubourgs; parfois on se contente de faire la chose et de dire : *dj'a bâhi dè fiér*. Cela veut dire : c'est donné, c'est entendu, on n'a plus à y revenir.

Dans son *Dictionnaire rouchi*, HÉCART parlant du jeu d'Alza, qui correspond au jeu du Chat, ajoute ceci : « On joue aussi à *Alza à manier fier* ; alors ceux qui sont poursuivis cherchent à toucher un morceau de fer qui se trouve à leur portée, ce qui les empêche d'être pris. » A Vottem où, étant enfant, j'ai connu cet usage, il ne constituait pas une forme du jeu, mais un moyen de se préserver de celui qui poursuivait les autres, pour se reposer quand on était bien essoufflé.

(1) JOS. DEFRECHÉUX, *Les Enfantines liégeoises*, n° 22 ; Liège, in-8°.

A Huy, lorsqu'un enfant a commis une incongruité malodorante, ses camarades lui donnent *des clâs d'tchin* « des clous de chien » c'est-à-dire des coups à l'aide de la jointure médiale du doigt majeur, le poing étant fermé. Ils lui disent en même temps : *Huflez ! huflez !* « sifflez » ou bien : *Touchez dè fier* « touchez du fer. » Et l'on continue à le bourrer de coups jusqu'à ce qu'il ait sifflé ou touché du fer, ce qui le rend inviolable.

..

Que conclure de ces survivances caractéristiques, dont à grand peine on allongerait notablement la liste ?

Certes, de ce que l'enfant qui touche du fer se trouve inviolable, on ne doit point croire que, dans son esprit, le fer joue ici un rôle évident et direct. Je pense que l'évolution n'a pas même conservé cela. L'enfant, si on le questionne, prouvera qu'il peut comprendre que le caractère de son acte n'est plus que conventionnel. De même il lèvera, dans les mêmes circonstances, deux doigts en l'air, pour obtenir à son profit la trêve au jeu, sans se rendre compte qu'il accomplit un geste juridique.

Mais il ne songe pas à raisonner ses usages. Il subit la tradition, passivement. Tous les usages, comme toutes les croyances, se trouvent chez lui dans le dernier retranchement où elles puissent être encore longtemps viables. Sa réceptivité passive assure ainsi sporadiquement la survivance des vieux usages autrefois généraux, dans un lointain qui, pour le cas qui nous occupe, remonte à la barbarie générale.

..

Les plus anciennes origines du fer sont obscures. Les auteurs anciens ne traitent point de la métallurgie de ce métal, et les poètes semblent n'avoir commencé à en parler que lorsqu'il se fut ennobli à leurs yeux sur le champ de bataille.

Il fallut une période fort longue pour parvenir à extraire le métal de ses minerais. Les tâtonnements durent être nombreux. Mais combien dut être orgueilleuse la joie du premier forgeron armé d'un marteau de pierre qui étira sur une enclume de granit la première barre de fer !...

L'histoire du fer est celle de la civilisation ; les savants, pour la plupart, ont admis que le bronze devait avoir été connu avant le fer. Cela est contestable, dit M. L. Knab, de qui nous reprenons ici les arguments. Tandis qu'avec un feu de charbon de bois, on obtient

rapidement, par la simple réduction de minerais de fer riches et convenablement choisis, un fer forgeable très nerveux, il faut, pour fabriquer le bronze, obtenir d'abord deux métaux différents, le cuivre et l'étain qui, l'un et l'autre, demandent un travail plus difficile que le fer dans les anciens fourneaux, puis il faut que ces deux métaux soient fondus ensemble en proportions convenables, ce qui exige des creusets réfractaires, et enfin que l'alliage soit coulé dans des moules pour recevoir la forme qu'on veut lui donner, alors que, pour façonner le fer, il suffit de disposer d'une roche comme enclume et d'une pierre comme marteau.

On a trouvé des objets de bronze dans des dépôts anciens, où les objets de fer semblent ne pas exister; mais on comprend que, vu la grande facilité avec laquelle le fer s'oxyde dans la terre humide, il devait se transformer en une masse soluble dont les traces ont disparu.

Depuis peu, dans ces dernières années, on a appris à estimer à leur juste valeur les découvertes d'objets en fer; le nombre de ces découvertes s'est accru d'une façon remarquable: on a même rencontré des armes et des outils en fer mêlé à des objets et à des ustensiles en pierre, alors qu'on attribuait cependant à ces derniers une antiquité supérieure à celle du bronze lui-même.

Il est d'ailleurs évident que les objets forgés ne durent se répandre que difficilement et constituer pendant de longs siècles, un véritable luxe à côté de ceux pour lesquels une pratique longue et généralisée avait nécessairement amené, chez leurs fabricants, une remarquable habileté.

Les merveilleuses qualités du fer durent donc longtemps entretenir dans la masse des idées qui devaient si facilement naître, et l'emploi même journalier du métal ne pouvait en aucune façon compromettre la perdurance de cette foi.

On peut augurer de sa puissance par ce qui en reste et l'on peut dire, comme de cet incomparable métal, de toutes les inventions qui enrichissent l'humanité, qu'elles encombrent d'abord l'esprit humain de leurs scories.

N'y a-t-il pas comme un symbole de l'idéal simplisme, à tirer de cette jolie tradition bas-bretonne:

Tant que les enfants n'ont pas touché un morceau de fer, ils voient leur image dans leur main comme dans un miroir (*Mélusine*, III, 376).

O. COLSON.



A TOTE PONE, TOT PA YEMINT.

LÉGENDE LIÉGEOISE

*On jou St-Père dimanda à bon Dieu po-
r-aller fer n'tournéye so l'terre et visiter
les pauvres. Si d'mande fout admineye
et enn' allit.*

*Mins qwand is arrivit so nosse pauvre
terre is estit à mitant mwért di faim et
d'seu.*

Is caquit-st-à n'grosse mohonne.

*Li dame vina droviert et d'manda çou
qu'on li voléve.*

*St-Père dimanda s'is n'porit nin aveur
ine pitite tâte et on còp d'aiwe.*

*Elle rèsponda deur'mint qu'nèni et
r'clapa l'pwète à l'narene da St-Père et
d'à bon Dieu.*

*Vèyant çoula is intrit è l'mohonne djon-
dant.*

*Li dame di là qu'esteut ine pauvre vèye
feumme qui discôpève dè l'teule po fer des
tch'mihs à ses èfants, tapa tot fou d'ses
mains po s'apprèpi d' ses visiteurs et l'xi
d'manda çou qu'elle poléve fer por zèls.*

*— Nos avansfaim, dèril'bon Dieu, et si
v's aviz po nos autes on croston...*

*Li brave feumme ni vola nin pus enn
oyi: elle corast-à l'armé et metta so
l'tâte çou qu'elle aveut.*

*Qwand is eurent magné, St-Père dimanda
çou qu'is d'vît, et, comme li vèye feumme
ni voléve rin, is sortit tot d'hant:*

Un jour St-Pierre demanda au bon Dieu pour aller faire un tour sur la terre et visiter les pauvres. Sa demande fut accueillie et ils partirent.

Mais quand ils arrivèrent sur notre pauvre terre ils étaient à moitié morts de faim et de soif.

Ils frappèrent à une grosse maison.

La dame vint ouvrir et demanda ce qu'on lui voulait.

St-Pierre demanda s'ils ne pourraient pas avoir une petite tartine et un coup d'eau.

Elle répondit durement que non et referma la porte au nez de St-Pierre et du bon Dieu.

Voyant cela ils entrèrent à la maison voisine.

La dame de là, qui était une pauvre vieille femme et qui découpait de la toile pour faire des chemises à ses enfants, jeta tout de ses mains pour s'approcher de ses visiteurs et leur demanda ce qu'elle pouvait faire pour eux.

— Nous avons faim, dit le bon Dieu, et si vous aviez pour nous un petit croûton..

La brave femme ne voulut pas en entendre davantage; elle courut à l'armoire et mit sur la table tout ce qu'elle avait.

Quand ils eurent mangé, St-Pierre demanda ce qu'ils devaient, et, comme la vieille femme ne voulait rien, ils sortirent en disant:

— Dièw vis pâyêrê.

Li feumme si r'metta à si ovrêge mins di s'pèce di teule, ènnè v'nève des aunes et des aunes...

Tote èwaréye elle cora amon l'ritche wèsène tot brèyant à mirâke et lièspliqua l'affaire.

Cisse-chal cora-st-après l'bon Diu et St-Pîre et l's invita-st-à magnî.

Is r'tournît so leus pas et, arrivés èl mohonne dè l'vêie crohe-patârd, is s'mèttit à l'tâve dismettant qu'elle apougnîve ine pèce di teule et cûpève divins tot rawârdant dè l'vêie crêhe.

Tot d'on cûp, i li prinda on mâ d'vinte et elle diva à pus habèie cori so li dri. Adon l'bon Diu et St-Pîre enn' allît.

Li pauve feumme, po s'riscompînce, fève so li dri, des aunes et des aunes di... vos savez bin qwè.

A tote pône, tot pâyemint.

— Dieu vous paiera.

La femme se remit à son ouvrage mais, de sa pièce de toile, il venait des aunes et des aunes...

Tout étonnée, elle courut chez la riche voisine en criant au miracle et lui expliqua la chose.

Celle-ci courut après le bon Dieu et St-Pierre et les invita à manger.

Ils retournèrent sur leurs pas et arrivés à la maison de la vieille « croque-sous » ils se mirent à table, pendant qu'elle saisissait une pièce de toile et coupait dedans en attendant de la voir grandir.

Tout-à-coup, il lui prit un mal de ventre et elle dut au plus vite courir derrière. Alors le bon Dieu et St-Pierre s'en allèrent.

La pauvre femme pour sa récompense, fai ait, derrière, des aunes et des aunes de..... vous savez quoi !

A toute peine, tout paiement.

O. C.

Liège. Texte wallon d'après l'*Airdi*, journal liégeois du 16 février 1893. Ce conte est connu sous plusieurs variantes. Ordinairement, le bon Dieu dit aux deux femmes : « Vous continuerez pendant toute la journée la première besogne que vous allez commencer » et il a soin de préparer une bonne farce à la cupide ménagère.



PROVERBES ET DICTONS LOCAUX.¹

I

LI NOVEL AN DÈ FRÉ LAMBIET.

(Verviers)



Le souvenir des deux derniers solitaires du Val Sainte-Anne,² Lambert Debattice, de Hodimont, et Nicolas Desaiwe, de Dison, est assez rapproché de nous pour n'avoir pas encore péri.³

« Nos pères se plaisent à redire que Frère Lambert était pieux, jovial et très hospitalier. Il se faisait une joie d'aider les bonnes gens du voisinage dans leurs plus rudes travaux, et il se tenait jour et nuit à leur service.

« Voici un trait charmant de la naïve bonté du vieil ermite.

« Un jour d'été Sœur Claire et Sœur Thérèse⁴ avaient conduit les orphelines de Verviers dans les bois de la Chantoire; ces bonnes religieuses demandèrent à visiter avec leurs pensionnaires l'intérieur de l'ermitage. Frère Lambert s'empressa de les satisfaire; avec sa bonhomie habituelle, il leur montra tous les recoins de sa demeure; puis, au moment du départ, en cherchant bien dans ses pauvres paniers, il y trouva, à sa grande joie, de quoi procurer aux petites filles quelques rafraîchissements et un peu de friandises. Les deux religieuses lui exprimèrent, en riant, leur surprise de ce que lui, si pauvre, croyait-on, disposât pourtant dans sa misère de choses si délicates.

— A moi, répartit-il, le pain et l'eau suffisent; mais Dieu est si bon: il m'envoie du superflu, et je le réserve à mes visiteurs. Votre venue m'a réjoui très vivement, mes sœurs.... Adieu! quand ce sera le jour de l'an, j'apporterai à ces chères enfants une nouvelle part de mes petits trésors.

« La troupe joyeuse des pensionnaires battit des mains, et partit, emportant la promesse.

« A l'approche du nouvel an les orphelines, impatientes et curieuses, attendirent l'arrivée du bon Frère Lambert.

(1) Il s'agit de proverbes ou de dictons dont l'aire de dispersion est peu étendue et dont l'origine est historique ou pseudo-historique.

(2) Val Ste Anne, non loin de Verviers, où l'on voit les restes de l'antique chapelle de la Chantoire (voir ci-dessus p. 43, note) et une grotte à *sotais*.

(3) Le Frère Lambert vivait vers 1810.

(4) Nom des religieuses attachées à l'Orphelinat de Verviers.

« Mais, hélas ! l'hiver avait été rude, les pèlerins n'accouraient plus que rarement à la Chantoire, et le bahut, que l'été avait rempli à pleins bords, restait vide, tout vide pendant l'arrière-saison.

« Frère Lambert ne savait à quoi se résoudre. Soudain des flocons de neige se mettent à flotter dans l'air ; l'ermite prend son parti : il recueille la manne inespérée, en forme trois gros boulets, les place dans un panier bien clos, et le voilà qui descend à la ville.

« Dès que Frère Lambert parut dans le préau de l'orphelinat, toutes les petites friandes l'entourèrent, en poussant des cris de joie et d'espoir.

— Nos étrennes, Frère Lambert, nos étrennes !

« Le pauvre ermite se sentit pour la première fois désolé de sa misère. Il ouvrit, lentement, sans mot dire, son panier, et laissa apparaître aux petits regards avides — ô déception ! — les trois éloquents boulets de neige.

« Il y eut un moment de silence ; mais la gaieté, plus bruyante et plus folle, eut bientôt repris son cours....

« Longtemps après cette visite, on parlait encore, à l'orphelinat, de la pauvreté et de la charité ingénue du bon vieillard ; et, dans la suite, quand une pensionnaire éprouvait quelque petit mécompte, ses compagnes se disaient malicieusement entre elles : *C'est l'novel an⁽¹⁾ de fré Lambiet !* »

Jean LEVAUX. *La Chantoire*, etc. 3^e éd. in-8°. Verviers, 1889, p. 149.

II.

V'LA L'MACHINE PETIAUX QUI ROTTE !

(Namur)

« Dans la paroisse de Notre-Dame dite aussi de St-Michel, vers la fin du XVII^e siècle, naquit Hubert Petiaux, dont les descendants vivent encore au milieu de vous. Habile ouvrier, Petiaux s'acquit bientôt une grande renommée dans les arts mécaniques.

On conte de lui, et c'est un fait certain puisque je le tiens de mon père, qu'il fit un jour, je ne dirai pas un saumon, mais une embarcation ayant forme de cet animal. Un homme caché dans l'intérieur imprimait le mouvement aux nageoires, et le balancement faisait tinter une clochette placée à la partie antérieure.

Pour jouer pièce à nos voisins les Kopères, les railler sur un fait avec lequel vos nourrices vous ont bercé,⁽²⁾ Petiaux voulait faire monter la rivière à son saumon jusqu'au pont célèbre que vous connaissez tous. ⁽³⁾ Mais les Dinantais, gens qui n'entendent pas la plaisanterie et dont il faut vous défier parce que dans nos vieilles querelles ils ont toujours tenu avec Liège, s'y opposèrent et garnirent en grand nombre la rive droite de la Meuse, menaçant d'arquebuser l'innocent animal. Malgré

(1) *Li novel an*, en wallon s'emploie pour « les étrennes ».

(2) Il s'agit d'une facétie sur les Béotiens de Dinant, dont nous avons publié un récit dans *Wallonia*, I, p. 132.

(3) Le pont de Dinant, célèbre aussi dans l'humour populaire.

les instances des bourgeois de Bouvignes, nos fidèles alliés, il fallut, pour ne pas en venir à des voies de fait, renoncer au voyage et le poisson revint à Namur après avoir fait un assez long trajet sur la rivière.

Vers la même époque, Petiaux fut chargé de la réparation de nos fortifications. Il confectionna, pour effectuer ses transports, une machine à demeure, qui faisait monter à la citadelle un tombereau chargé de pierres, de chaux ou d'autres matériaux, et qui simultanément en faisait descendre un autre vide.

Mais la plus remarquable sans contredit de toutes ses inventions, celle qui faillit le brouiller avec notre officialité, est une voiture qui manœuvrait sans cheval. Quel était le principe moteur ? Je l'ignore. On en faisait grand secret, et il a été si bien gardé qu'il n'est resté de la trouvaille que ce vieux dicton :

Har, hu, hotte

Vla l'machine Petiaux qui rotte (1)

Qui de vous, mes amis, ne l'a pas entendu s'échapper d'une bouche populaire à l'aspect d'un fringant équipage, d'une charrette embourbée, de quelque chose d'extraordinaire parcourant les rues de notre modeste cité ?

Et voyez à quoi tient la réputation d'un homme. Si ce pauvre Petiaux avait vécu de votre temps, un article de journal (ces maudits journaux sont parfois bons à quelque chose) l'aurait fait avantageusement connaître. Il se peut que pour lui les portes de l'Académie ne se fussent pas ouvertes, mais il eût tout au moins obtenu un brevet d'invention ; je connais tant de gens qui en obtiennent pour des choses qu'ils n'inventent pas !

Loin de là : Petiaux meurt inconnu, si inconnu que mon estimable ami, feu M. Galliot lui-même n'en dit mot dans sa nomenclature des hommes illustres de notre comté. Ayez donc du génie à Namur, et quelque jour votre nom trouvera, pour passer à la postérité, l'intermédiaire d'un *spot* (proverbe) ou d'une *paskaye* (chanson).

Petiaux décéda le 10 janvier 1751. Peu d'années auparavant il avait dirigé les travaux de démolition de la vieille porte Houyoux, et je ne doute pas que sa mort prématurée n'ait été une punition du ciel ; il est vrai aussi qu'il était alors presque septuagénaire. »

Jérôme Pimpurniaux (Ad. BORGNET) *Légendes namuroises*. In-12. Namur, Leroux, 1837. Pages 3 à 6.

III.

FILOU COMME UN BOHÉMIEN.

(Lamorteau, près Virton).

« Une vieille tradition veut qu'une bande de bohémiens pénétra un jour dans le village et rassembla toute la population aux sons d'une musique bruyante, annonçant qu'ils allaient faire une pêche des plus fructueuses, non pas dans la rivière, mais dans les mares et les flaques de la localité.

(1) « Hue, voilà la machine Petiaux qui marche ».

Nos bons aïeux riaient à se tenir les côtes et écoutaient patiemment le boniment des charlatans.

Ceux-ci jettent leurs filets et ne retirent rien que de la boue et des cailloux, puis, confus et accablés sous les huées du peuple, ils détalent à toutes jambes.

Les habitants, riant encore de cette parade, rentrent chez eux et constatent que pendant qu'ils s'ébadaissaient des charlatans, des compères de ces derniers avaient fait main basse sur jambons, saucisses, vêtements et argent.

Nos ancêtres ne riaient plus.

Mais, depuis lors, est né le proverbe : *Filou comme un bohémien*, qui aurait été beaucoup plus juste si on l'avait traduit par : *Pécher en eau trouble.* »

M. LECLERC, dans TANDEL, *les Communes luxembourgeoises*, III, p. 188, Arlon.

IV.

TE RIS, SAINT MÉDARD ?..

(Jodoigne)

*On païsan e teut v'nuprii St Médau
et, s'trovant adjèni d'avant l'auté aporçut
des pices tapées en offrande.*

I waite tot autou d'le, happe one pice.

*Mains r'lèvant ses oules sus l'saint à
qui l'artiste a fait on bon visadje riau et
flori comme le ci d'on bèveu d'bourgogne :*

*Te ris, Saint-Médard ?
Dj'vas co prinde on pa'ard !*

Un paysan était venu prier St Médard
et, se trouvant agenouillé devant l'autel,
aperçoit des pièces (de monnaie) jetées
en offrande.

Il regarde autour de lui, saisit une
pièce.

Mais, levant les yeux vers le saint à
qui l'artiste a fait un bon visage rieur et
fleuri comme celui d'un buveur de bour-
gogne :

Tu ris, St Médard ?
Je vais encore prendre une pièce !

Edmond ETIENNE dans *Le Sauverdia*, journal wallon de Jodoigne, n° du 21 août 1892, page 3 col. 3.



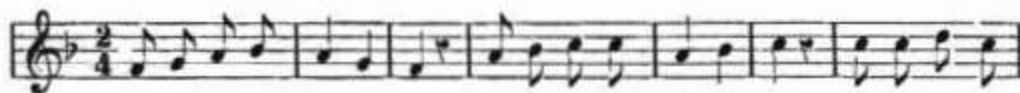
LE JOUR DES ROIS.

VOIR LES TABLES

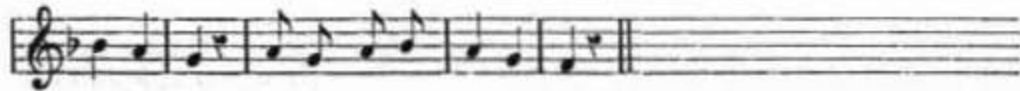
VII.

Chansons des « heyes » à Burnontige.

Première.



Un petit en - fant est né Courons tous pour l'ado-rer Courons vite ne



tardons plus Pour lui dire la bienve - nue.

I.

Un petit enfant est né,
Courons tous pour l'adorer ;
Courons tous ne tardons plus,
Pour lui dire la bienvenue.

III.

Les trois Rois y sont venus
Pour leur Dieu l'ont reconnu,
En lui offrant pour présent
L'or et la myrrhe et l'encens.

II.

Ecoutez la mélodie
Des anges qui chantent à ravir,
Les louanges du Roi des cieux
Qui est né dans ce bas lieu.

IV.

Et nous donc que ferons-nous ?
Mettons-nous tous à genoux,
En lui disant : Cher Sauveur
Venez loger dans mon cœur.



Deuxième.



L'ange du ciel est descen - du Droit à Ma - rie il est appa - ru



« Marie Ma-rie il vous faut chemi - ner Le roi Hé-rode cherche à vous tu-er. »

II.

IV.

Marie traversant les campagnes	Le roi Hérode est retourné,
Là où ce bon laboureur semait :	Tous ses vêtements il a déchirés.
« Liez vot' blé, bon laboureur,	
Liez vot' blé, car il est l'heure. »	

III.

V.

Le roi Hérode vint à passer : Marie traversant les forêts
 « N'avez-vous pas vu Marie passer ? Là où ce bon rossignol chantait ;
 « Quand elle a passé j' semais mon blé » Chantez, chantez, oiseau joli,
 Et à présent v'là que j' l'ai lié. » Pour réjouir Jésus-Christ mon fils ! »

[Wallonia a publié t. I, p. 123 une variante de cette chanson de miracle, sur un air différent. Celui-ci n'est en réalité qu'une déformation de l'air d'une jolie romance « la Belle dans la tour » très connue au pays wallon comme en France. L'air recueilli par M. Tromme lui est infiniment supérieur, et semble appartenir en propre à cette Chanson du laboureur. — O. C.]



Troisième

I.

I.

Dji v' prie bonne nute et bonne santé
 Nos estans v'nou po v' récréer
 Avou deux ou treus couplets d'tchanson
 Dji v' prie dè fer bin attintion
 A deux mots vos comprendrez
 Poqwè qui dj'estans d'nou heyer.

Je vous prie (dis) bonne nuit et bonne santé
 Nous sommes venus pour vous récréer
 Avec deux ou trois couplets
 Je vous prie de faire bien attention
 En deux mots vous comprendrez
 Pourquoi nous sommes venus héler.

II.

II.

Nos nos rastyins d'one an à l'autre
 Dè m'ni hëyi è cisse mohon
 Paç' qu'on nos d'hëve tot commun'mint
 Qui v's èstîz des si bravès djins
 Qui l'consciince ni v'pwèttreut nin
 Di nos lèyi tchanter po rin.

Nous nous réjouissons d'un an à l'autre
 De venir héler en cette maison
 Parce qu'on nous disait tout communément
 Que vous étiez de si braves gens
 Que la conscience ne vous porterait pas
 De (à) nous laisser chanter pour rien.

III.

III.

Dinez nos tot çou qui v'vint è l'main
 Des crènés ou des gallets
 C'è tot l'minme si v's avez aute tchwès
 Tot à fait vin bin à pont
 Divins les mâlès sâhons.

Donnez-nous tout ce qui vous vient en la
 Du lard ou des gauffres [main.
 C'est égal si vous avez autre chose
 Tout vient bien à point
 Dans les mauvaises saisons.

IV.

IV.

Nos pierdans dè l'farenne ossi
 N'a nosse sêche qu'è so ciste âgne-ci
 C'est one biesse qu'è pus fwette qui l'diâle
 Quand qu'elle a dè l'farenne ou dè lard
 Po-ç-aller fer on p'tit gulton
 Enne one mohon chal è canton.

Nous prenons (acceptons) de la farine aussi
 Notre sac est sur cet âne-ci
 C'est une bête plus forte que le diable
 Quand elle a de la farine ou du lard
 Pour aller faire un petit gueuleton
 En une maison ici dans le canton.

Julien TROMME.

